

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 4 (1938)

Heft: 70

Artikel: Le cinéma et l'Exposition nationale Suisse 1939

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que nous redoublions d'efforts pour accomplir notre tâche à la satisfaction de chacun, en soutenant l'activité des associations professionnelles et tout ce qu'elles font pour améliorer le sort de leurs membres et de leur branche, en provoquant et en facilitant des discussions intéressantes pour donner plus de poids aux initiatives et aux décisions qui tendent à la défense des intérêts communs.

Le Cinéma et L'Exposition nationale Suisse 1939

Toute la Suisse se prépare à participer à l'Exposition nationale qui aura lieu l'an prochain, à Zurich.

Cette Exposition, nous dit le «Bulletin officiel», sera une puissante démonstration du travail et de l'esprit suisses, un tableau vivant de notre labeur, une fière image du présent et une lumineuse esquisse d'un avenir certain. Elle sera l'expression du caractère, de la civilisation, de la pensée et du travail suisses. En montrant ce que notre pays représente pour ses habitants et dans le monde, elle donnera à la nation plus de confiance en elle-même et plus de foi dans ses destinées, en lui rappelant que ses traditions et ses habitudes ne sont pas dues au hasard des choses, mais reposent sur une histoire et sur une expérience longues de plusieurs siècles.

Pour bien renseigner le visiteur sur la nature et sur la fonction des objets qu'il a sous les yeux, pour le familiariser avec les difficultés que les entreprises doivent surmonter et les problèmes qu'elles ont encore à résoudre, il faut que les objets exposés soient groupés par branche, dans un ordre logique. C'est ce qu'on appelle «exposition thématique». Ce principe, qui sera appliqué pour la première fois en Suisse, a une influence beaucoup plus profonde et durable sur le visiteur que toute autre forme d'exposition, en ce sens que le produit lui est présenté précisément là où dans la vie courante il trouve son emploi. Le groupement thématique des objets exposés exige une étroite collaboration entre l'exposant et la direction de l'Exposition, car la vue synthétique qu'il s'agit d'obtenir suppose une rigoureuse subordination des détails à l'ensemble. Cette collaboration sera assurée par des comités de groupes, qui ont déjà été constitués d'un commun accord avec les personnalités dirigeantes et les associations des diverses branches et qui représentent les intérêts des catégories correspondantes d'exposants.

Le cinéma aura aussi sa place d'honneur à l'exposition. En s'inspirant du principe thématique, le comité du film s'efforcera de montrer aux visiteurs comment naît un film, comment on le réalise et comment on l'utilise et le présente. Mais comme chaque branche représentée devra conserver un caractère national, — puisqu'on ne pourra montrer que ce qui existe et se fait dans notre pays, — l'exposition du cinéma ne pourra pas, naturellement, englober tous les éléments de l'industrie cinématographique, ne serait-ce déjà que parce que la Suisse ne possède ni grands studios, ni grands trusts de production, ni grosses industries pour la fabrication d'appareils standard d'enregistrement et de projection, etc. Néanmoins, le «Comité du film», qui est à l'œuvre depuis l'an dernier déjà, a arrêté un plan et prévu la construction d'un pavillon qui ne manqueront certainement pas de susciter un réel intérêt de la part des visiteurs et de servir fructueusement la propagande en faveur de tout ce qui touche à la branche cinématographique et aux associations diverses qui y sont intéressées.

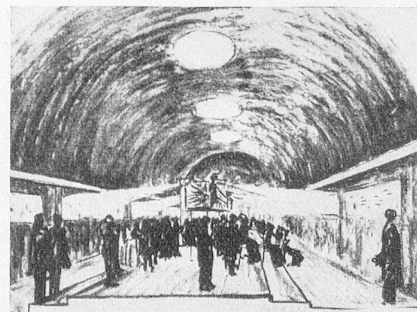
Le Pavillon du Cinéma se trouvera près de l'entrée principale de l'Exposition nationale, sur la rive gauche du lac. Il fera partie de l'ensemble des bâtiments comprenant les sections du «papier», de l'«imprimerie», de la «cartographie» et de la «photographie». A proximité immédiate, se trouvera le théâtre de l'Exposition et les autres pavillons consacrés aux activités artistiques.

Notre devoir est de rendre notre journal toujours plus captivant par la diversité des problèmes qu'il touchera et par l'exactitude des renseignements qu'il publiera.

C'est dans cet ordre d'idée et avec cette ferme volonté que nous nous réjouissons d'ores et déjà de remplir notre tâche en 1939.

La salle d'exposition proprement dite aura l'aspect d'un grand aquarium — une idée nouvelle et fort attractive, qui sera réalisée pour la première fois à Zurich — mesurant 23 m de long sur 10 m de large, donc une surface de 230 m². Il sera précédé d'un hall de 7×4 m, flanqué lui-même d'un local de service.

A peu près au milieu du local d'exposition, dans le sens de la longueur, s'étendra une passerelle, sur laquelle seront installés des



L'aquarium du «Cinéma» à l'Exposition nationale Suisse

projecteurs. Le plancher de la salle sera légèrement surélevé dans le milieu; le plafond sera une voûte surbaissée. L'intérieur du local sera peint en bleu moyen et éclairé pendant les entr'actes par lumière indirecte ou au néon.

Sur l'une des deux parois longitudinales seront tendus des écrans de 1 m de largeur sur lesquels on projettera 4 à 6 films muets de 16 mm, représentant différentes phases de la production cinématographique. Ces bandes seront projetées successivement puis simultanément, c'est-à-dire qu'après la première projection du premier film commencera celle du second et ainsi de suite. La première partie sera projetée 6 fois, avec une interruption de quelques minutes entre chaque passage et, après la 6^{ème} projection du premier film, on ne passera plus graduellement que les 5 suivants, pour terminer chaque cycle par le passage du 6^{ème} film seulement.

L'autre côté de l'aquarium sera réservé à l'exposition de tableaux-statistiques.

On entrera dans l'exposition du cinéma par la gauche, on en sortera par la droite.

A gauche de l'entrée se trouvera un bureau de renseignements où les entreprises et associations intéressées pourront déposer leur matériel de propagande.

L'exposition proprement dite sera organisée comme suit:

Paroi longitudinale gauche:

1. Vitrine I:

La genèse d'un film suisse: démontrée par le scénario, le traitement, le découpage, des photos de prises de vues et d'agrandissements photographiques de films. On ne montrera naturellement qu'une scène caractéristique, de façon que la démonstration reste claire.

Le tout sera complété par des photos de paysages, extraites de films suisses, indiquant le nom de la maison productrice.

2. *Ecran I: Film 1. «Les bases techniques».*

Cette bande montrera la technique des prises de vues, de la caméra, de l'éclairage, des objectifs, etc.

3. *Tableau I: La genèse d'un film*, y compris le problème du financement, représentée sous forme de schémas. Ce tableau montrera au visiteur à combien se montent les capitaux investis généralement dans un film dramatique et la façon dont ils peuvent être normalement amortis.

Quelques explications lapidaires résumeront les faits les plus saillants.

4. *Tableau II: Film et économie nationale:*

On y verra quelles sont les professions intéressées directement ou indirectement à la production cinématographique, de même qu'un schéma de l'utilisation des fonds qui y sont investis.

5. *Ecran II: Film 2. «La substance du film»:* Cette bande montrera quels sont les éléments spirituels, intellectuels, folkloristes et autres qui peuvent enrichir le film suisse.

6. *Tableau III: Studios et ateliers cinématographiques:*

On y exposera des vues des studios et ateliers suisses de tirage, avec le nom des entreprises, et on cherchera, par d'intéressants graphiques, à illustrer la consommation des matières premières.

7. *Tableau IV: La location des films* et la situation des distributeurs suisses indépendants. La consommation de films en Suisse, la nature des affaires y seront exprimées en chiffres.

8. *Ecran III: Film 3. «Les créateurs de films».*

Cette bande montrera le travail des artistes et artisans suisses du film.

9. *Vitrine II: Les films étrangers:*

Quelques exemples frappants illustreront la nature et le caractère de ces films et quelques phrases lapidaires résumeront la politique cinématographique des états étrangers. Les photos pourront mentionner les noms des distributeurs de films intéressés.

Paroi transversale du fond.

10. Cette paroi, entre les sorties de secours, est entièrement réservée à la propagande par le film (Office suisse d'Expansion commerciale, Office suisse du Tourisme, Centrale suisse du Film).

Paroi longitudinale droite.

11. *Vitrine III: Les cinémas suisses*, c'est-à-dire la nature de leur activité: réclames cinématographiques, composition des programmes, les plus récents genres de films, etc. Des photographies de divers locaux de cinémas de Zurich (cabine de projection, installation de ventilation, halls d'entrée-foyers, etc. donneront l'idée d'un cinéma-modèle.

12. *Ecran IV: Film 4. «L'élaboration d'un film»*, depuis le sujet du scénario jusqu'aux prises de vues.

13. *Tableau V: La situation économique des cinémas:* données statistiques sur le nombre de spectateurs, le nombre de places, les charges, etc. La limitation du nombre des cinémas et l'interdiction d'en construire de nouveaux.

14. *Tableau VI: La réforme du cinéma:* Ce tableau marquera les efforts que font les groupements à buts idéaux pour encourager le bon film (Centrale d'éducation ouvrière, Commission catholique du film, Le bon Film, etc.).

15. *Ecran V: Film 5. «Le montage d'un film»...* de A jusqu'à Z.

16. *Tableau VII: Le film en dehors des cinémas:*

But, organisation et activité du «Cinéma scolaire et populaire», des Cinémas Populaires romands et autres entreprises similaires, de la SAFU, des ciné-amateurs, etc.

17. *Tableau VIII: Politique suisse du cinéma:*

La Chambre suisse du Cinéma, son but, ses tâches. En quelques phrases lapidaires on rappellera au public les exigences les plus pressantes de la politique cinématographique.

18. *Ecran VI: Film 6. «Distribution des films et cinémas».* On y verra comment se nouent les affaires entre les distributeurs et les cinémas.

19. *Vitrine VI: Presse cinématographique ou appareils.*

Suivant la participation, on y exposera des journaux filmés ou des appareils et accessoires.

Enfin, *sous la passerelle* se trouveront les armoires à films qu'on pourra examiner de tous côtés.

Le tout sera complété par des conférences et des démonstrations dont le programme est à l'étude.

Les frais de construction de l'aquarium sont devisés à quelque vingt mille francs (appareils de projection non compris, mais que la maison Paillard de Ste.-Croix mettra, sauf erreur, à la disposition du Comité du cinéma). Ces frais sont déjà couverts presque complètement par les souscriptions, à fonds perdu, des organes officiels, des associations et des maisons intéressées. La Chambre suisse du Cinéma y figurera probablement pour 3 ou 4000 frs., l'Association des Loueurs de films en Suisse pour 2000 frs., les associations cinématographiques réunies (Zurich et Lausanne) pour 1000 frs., l'Association des Producteurs de films pour 2000 frs., le Groupement des cinémas de Zurich pour 2000 frs., etc. A ces frais de construction viendront s'ajouter ceux pour l'arrangement des vitrines, la préparation des tableaux (statistiques, photographies, etc.), frais qui seront beaucoup plus modestes.

En dehors de l'Exposition du cinéma proprement dite, le film trouvera sa consécration dans de nombreuses occasions. Un bon nombre de groupements professionnels et d'entreprises industrielles et artisanales qui participeront à l'Exposition corseront l'attrait de leur stand par la présentation de films de propagande. Les uns pourront ainsi démontrer d'une façon plus vivante le but qu'ils poursuivent et les autres comment sont fabriqués les produits qu'elles exposent. Nombreux sont les pavillons qui auront «leur cinéma». Un sous-comité spécial a été constitué pour donner aux intéressés tous les renseignements pouvant leur être utiles pour se procurer des films de propagande aux meilleures conditions

Voulez-vous avoir un sous-titrage parfait,
un travail rapide et exact, adressez-vous à

DYATYP Filmlaboratorium

BUDAPEST VII . ROTTENBILLER U. 19 . Télég. Dyatyp-Budapest

Bietet Ihnen einwandfreie Filmbetitelung
rasche und pünktliche Bedienung

possibles. Le Comité du film ayant estimé qu'il ne fallait recommander que des producteurs suisses ayant fait preuve d'un certain degré de capacité, il en est résulté un redoublement d'efforts de la part des maisons voulant bénéficier de cette recommandation par les dirigeants de l'Exposition. On ne pouvait trouver meilleur stimulant.

La branche cinématographique, on le voit, aura sa large part à l'Exposition nationale suisse de Zurich; elle y puisera une force d'impulsion qui sera d'autant plus grande que les visiteurs pour-

ront mieux se rendre compte du merveilleux instrument d'instruction, de propagande et de délassement qu'est le cinéma. Cette impulsion est d'ailleurs nécessaire, car on ignore encore trop, chez nous, les avantages que peut procurer l'utilisation rationnelle de cet instrument.

Que tous ceux qui s'intéressent économiquement ou artistiquement au cinéma et à tout ce qui en dépend veuillent donc bien secondar la tâche des organisateurs de l'exposition du cinéma. D'avance ils les en remercient sincèrement. Be.

Concours d'idées pour un film suisse

Organisé par l'Office suisse d'expansion commerciale, Lausanne.

Ouvert à tous les citoyens (et citoyennes) suisses ainsi qu'aux étrangers établis en Suisse depuis 15 ans au moins.

But: trouver des idées pour la réalisation d'un film documentaire suisse devant être présenté à l'étranger, spécialement à l'Exposition Internationale de New York en 1939.

Sujet du film: le film sera un documentaire sonore, romancé ou non, donnant une idée de la démocratie suisse et de son organisation fédérative, de ses origines séculaires, de son développement, de la collaboration des groupes linguistiques divers et de l'attachement du peuple suisse à ses institutions. Ce film constituera une propagande indirecte pour notre pays. Sa longueur pourra être de 400 à 800 mètres (durée de projection: 12 à 25 min.). Il devra pouvoir être réalisé en Suisse, de janvier à avril, par une maison de production, des artistes et artisans suisses, son prix de revient pouvant s'élever à 20 000 francs environ.

Présentation et appréciation des projets: Sont admis au concours les projets de scénarios comme également de simples

idées. Les envois seront appréciés uniquement au point de vue de leurs possibilités d'utilisation pratique. Les projets doivent être rédigés de manière concise sur 1 à 4 pages au maximum (format commercial, dactylographiées) en français ou en allemand.

Jury et prix: Le jury est composé de MM.

Fritz Ernst, professeur, Zurich,

Pierre Kohler, prof. à l'Université de Berne, Alf. Masset, Directeur de Cinégram S.A., Genève,

Richard Schweizer, vice-directeur du théâtre de la comédie, Zurich,

R. Chessex, vice-président de la Société des Artistes et Artisans suisses du Film, chargé du Service du Film de l'O.S.E.C., Lausanne.

Il attribuera les prix suivants:

1 premier prix de Fr. 300.—

3 prix de Fr. 150.—

ses décisions sont sans appel.

Les projets et idées primés deviendront la propriété de l'Office suisse d'expansion commerciale, qui pourra rétrocéder ses droits aux auteurs, après un délai d'une année, pour autant qu'il n'aurait pas fait usage des projets.

Envois, délais, etc. Les travaux seront adressés en 5 exemplaires dactylographiés, portant le nom et l'adresse de l'auteur, sa nationalité (et la preuve de son installation en Suisse dès 1923 au moins pour les étrangers) à l'Office suisse d'expansion commerciale, Service du Film, Case St. François 4, Lausanne; ils devront être expédiés jusqu'au 31 décembre 1938 à minuit au plus tard (le cachet de la poste fera foi). Les envois de concours ne seront pas retournés à leurs auteurs. Le jury statuera dans le courant de janvier 1939; les auteurs de travaux primés seront avisés directement et les résultats du concours seront publiés dans le «Travailleur intellectuel» et le «Schweizer Film Suisse».

Autant que possible et si cela paraît nécessaire, l'Office suisse d'expansion commerciale se mettra en rapports avec les auteurs en vue de l'utilisation des projets. Il n'y est toutefois pas tenu et pourra faire subir aux projets toutes les modifications qui lui paraîtront désirables.

Réalisation: L'O.S.E.C. se réserve le droit de confier la réalisation du film à la maison de son choix, même au cas où le lauréat serait membre de l'Association des producteurs suisses de films.

Il ne sera répondu à aucune demande de renseignements concernant ce concours.

Lausanne, fin octobre 1938.

Sur les écrans du monde

Suisse.

Un film genevois.

Dernièrement, à la Salle Centrale, M. Jean Brocher des Cinémas Populaires Romands, dont l'activité ne se ralentit jamais, présentait son dernier film en le faisant précéder d'une spirituelle causerie où se mêlaient le symbole et la satire. Le public aura goûté l'humoristique façon dont M. Brocher s'est excusé de lui offrir un film muet en proclamant les vertus du silence aux dépens des plus... verveux auteurs de films: MM. Pagnol et Sacha Guitry.

Le problème du texte est d'ailleurs très habilement résolu dans *Monsieur X... ange amateur*. Ce Monsieur X, aimable vieil homme qui reçut de trois pâquerettes, un jour de beau temps sur la route de Car-

tagny, l'inspiration de veiller sur la jeunesse genevoise en mal d'épousailles, remplit son rôle d'ange gardien en parsemant la cité de fiches blanches noircies de quatrains malicieux et moralisateurs. Escorté d'un chérubin (le petit Eric Brocher), l'ange (M. Paul Marville) va de la ville aux champs en passant par les tours de Saint-Pierre et nous nous plaisons à le suivre parmi tous ces paysages genevois joliment photographiés.

Mlle Simone Parmelin, gracieuse épousée, MM. Peter Burky, Almard, Mmes Claude Abran, Marthe Pageot, Simone Vincent, Juliette Salvisberg, Violette Ravenne, etc. complètent la bonne distribution de ce film qui aura sûrement un franc succès dans le canton de Genève et ailleurs et qui fait honneur à la maison *Cinégram S.A.*

Après avoir justement loué le savoir-faire de tous, il serait injuste d'oublier de mentionner les dessins de Petrovic.

(J. d. Gen.)

La technique du film en couleur fait son apparition en Suisse.

Parmi les divers procédés de films en couleurs, il en est peu qui puissent être traités techniquement dans un pays à production limitée. Le seul qui, à vrai dire, convienne actuellement à la production suisse, porte le nom de Dufaycolor.

Par une curieuse coïncidence, c'est précisément à Genève que l'inventeur de ce procédé a développé sa première plaque, il y a quelque quinze ans.

Depuis lors, le procédé s'est perfectionné et s'est adapté à la cinématographie. La difficulté réside principalement dans le tirage des copies; car le réseau coloré qui constitue la trame du film demande, pour